

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 122 (1942)

Vereinsnachrichten: Rapport du Comité central de la S.H.S.N. sur l'exercice 1941

Autor: Tiercy, G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III.

Rapport du Comité central, Rapport financier, Inventaires et Publications Bericht des Zentralvorstands, Rechnungen, Inventare und Veröffentlichungen Rapporto del Comitato centrale, Rapporto finanziario, Inventarii e Pubblicazioni

Rapport du Comité central de la S. H. S. N.

sur l'exercice 1941

présenté par *G. Tiercy*

Dans son dernier rapport annuel, M. le président G. Senn rappelait que l'année 1940 s'était écoulée sous le signe de la guerre. Les circonstances mondiales ne se sont malheureusement pas améliorées en 1941; et plusieurs de nos commissions ou sociétés affiliées ont vu par moments leur programme de travail fortement gêné par suite des obligations militaires de leurs membres. La bonne volonté de tous a cependant permis de travailler; et l'on peut considérer les résultats scientifiques acquis en 1941 comme satisfaisants.

Etat nominatif des membres

Le Comité central est heureux de constater que l'année 1941 a été meilleure que les précédentes en ce qui concerne le nombre des membres de la société. Si nous avons dû enregistrer le décès de 29 membres et la démission de 8 autres, nous avons eu par contre le plaisir d'inscrire 89 nouveaux membres, dont 7 à vie. Cela fait donc au total une augmentation de 52 du nombre des membres de la S. H. S. N., alors que l'exercice 1940 avait enregistré une diminution de 22.

Séances et assemblées

Le Comité central s'est réuni une fois par mois; le Sénat a tenu son assemblée ordinaire annuelle dans la salle du Conseil des Etats, à Berne, le 25 mai; et l'assemblée générale de la Société eut lieu à Bâle, du 6 au 8 septembre dernier. Nous nous plaignons à rappeler que celle-ci a remporté un succès réjouissant, grâce aux soins du Comité d'organisation et aux traditions de généreuse hospitalité de la population bâloise.

Les comptes de l'année 1941 montrent un déficit de fr. 875.21, avec fr. 29,500.10 d'entrées et fr. 30,375.31 de dépenses; et cela en tenant

compte du beau don de fr. 1000 fait par le Comité d'organisation de l'Assemblée annuelle de Bâle.

Il résulte de ces constatations que le solde actif du compte capital a passé de fr. 1003.50 à fin 1940 à fr. 123.54 à fin 1941.

Ce déficit est dû à plusieurs causes, que voici : tout d'abord un renchérissement du prix de publication des Actes de la Société; puis un abaissement des intérêts de nos fonds; enfin, la diminution constante du nombre des membres durant plusieurs années, diminution qui fut encore de 22 en 1940.

Le Comité central a, dans les limites de ses compétences statutaires, cherché à équilibrer le budget en ne faisant appel qu'aux ressources ordinaires de la société; il n'y a pas entièrement réussi, quoique le déficit annuel, qui était de fr. 3434.46 en 1940, ait été ramené à fr. 875.21 en 1941.

Mais cela n'est pas encore suffisant; et le Comité central devra procéder à une nouvelle compression des dépenses, en supprimant ou diminuant celles qui ne sont pas indispensables, pour sauvegarder l'essentiel.

Le poste du chapitre des dépenses qui a entraîné le déficit de 1941 est, à côté du renchérissement de l'impression typographique, l'étendue de la partie des Actes consacrées aux nécrologies. Les autres dépenses ne présentent rien d'extraordinaire. Quant à la cotisation annuelle, elle a été de fr. 10 en 1941; elle a encore la même valeur en 1942, selon la décision prise par l'assemblée générale de Bâle.

Les subventions accordées par la Confédération à la S. H. S. N. ont atteint le total de fr. 161,600, à peu de chose près égal à celui des subventions pour l'année précédente.

Une question importante a très vivement préoccupé le Comité central actuel, comme elle avait déjà préoccupé le Comité central bâlois : c'est celle de l'impôt prélevé à la source.

En principe, les fonds appartenant à la S. H. S. N. ont été exemptés du payement de l'impôt à la source; les démarches nécessaires ont été faites pour obtenir la restitution des sommes ainsi prélevées sur les intérêts de nos fonds. L'Administration fédérale nous a demandé récemment d'apporter la preuve que les fonds de nos Commissions appartiennent bien à la S. H. S. N. Cette preuve faite, la question est dès maintenant réglée.

Commissions et Sociétés affiliées.

L'activité de nos Commissions et Sociétés affiliées fait l'objet de rapports particuliers, qu'il n'y a pas lieu de reproduire ici. Il suffira de rappeler les décisions suivantes :

a) Dans sa séance du 25 mai 1941, le Sénat a procédé à la nomination de quelques membres pour compléter certaines commissions, selon l'article 30, lettre *f*, des statuts.

C'est ainsi qu'il a désigné un membre pour faire partie de la Commission Schläfli, trois pour celle de la bourse fédérale pour voyages

d'études d'histoire naturelle, un pour celle de la station scientifique du Jungfrauoch.

b) Il a, dans la même séance, désigné un délégué pour représenter la S. H. S. N. au Conseil de fondation du Jungfrauoch, ainsi qu'un représentant à la Commission fédérale du Parc National.

c) Le Sénat a enfin admis à l'unanimité la Société suisse de Génétique comme société affiliée.

Publications

La Commission des Mémoires a continué la publication du volume 74, tandis que le Comité central a publié le volume des Actes de la Société; il a été appelé à verser, sur les disponibilités du fonds central, une somme de fr. 726.55 pour participer aux frais de la 2^{me} édition de l'ouvrage « Grosse Schweizer Forscher », selon une décision prise antérieurement.

Invitations

Le Comité d'organisation du jubilé de Paracelse à Einsiedeln a invité le Comité central à participer aux cérémonies organisées du 4 au 5 octobre. Votre président a représenté la S. H. S. N. aux différents actes de cette fête commémorative.

Relations internationales

M. le Prof. W. Brunner est resté président du comité suisse d'astronomie jusqu'à la fin de l'année 1941; son successeur est M. le Prof. Ed. Guyot de Neuchâtel.

Le Sénat a désigné M. J. Lugeon pour représenter la S. H. S. N. au Conseil de fondation de la station du Jungfrauoch.

Pour le reste, on trouvera les renseignements nécessaires dans les rapports particuliers des délégués de la S. H. S. N. au sein des différentes unions internationales.

Remarques et vœux

En résumé, l'exercice 1941 peut être considéré comme satisfaisant, compte tenu des circonstances actuelles; le travail scientifique a été normal dans la plupart des commissions et des sociétés affiliées.

Il y a cependant une ombre au tableau et une ombre de taille: c'est la situation financière de la société; cette situation est en équilibre instable, et elle constitue, comme précédemment d'ailleurs, le souci primordial du Comité central.

Nous l'avons dit au début: les déficits de ces dernières années ont absorbé la totalité du solde actif du compte capital.

Il est bien évident que nous ne pouvons pas continuer à vivre sur ce pied; de nouveaux déficits importants mettraient la société en posture délicate.

Le Comité central s'est préoccupé d'assainir la situation, en présence de l'augmentation des dépenses d'impression et de la diminution de nos ressources. Deux moyens s'offraient à nous :

- a) faire un appel de subvention auprès des sociétés affiliées et cantonales, comme en 1935;
- b) diminuer les dépenses là où elles peuvent l'être sans risque aucun pour la situation morale de la S. H. S. N. vis-à-vis du pays et de l'étranger.

Il était impossible de songer à renouveler l'appel de 1935; toutes ou presque toutes les sociétés scientifiques ont aujourd'hui des difficultés à équilibrer leur budget.

Le Comité central a donc adopté le seul moyen pratique qui s'offrait à lui: la diminution des frais d'impression et des dépenses courantes.

La pratique a montré que la solution était bonne, puisque le déficit a passé de fr. 3434.46 en 1940 (y compris les fr. 1200 absorbés par l'impression de la liste des membres) à fr. 875.21 en 1941.

Mais les compressions réalisées en 1941 ne suffisent pas encore pour équilibrer complètement le budget; le Comité central mettra tous ses soins pour atteindre ce but par les ressources ordinaires de la Société. Celles-ci sont constituées par les cotisations des membres d'une part, et d'un autre côté par les intérêts de notre capital et les subventions dont la caisse centrale est bénéficiaire. Etant donnée la diminution actuelle des intérêts, on voit qu'il serait bien souhaitable que l'on arrivât à augmenter sensiblement la recette due aux cotisations. Il y a deux manières d'y arriver : augmenter le montant de la cotisation annuelle individuelle, et tout faire pour accroître le nombre des membres.

Dans les conditions actuelles, le Comité central pense qu'il ne serait pas adroit de décider une augmentation de la cotisation individuelle; c'est là la méthode fiscale des Etats en quête d'argent; elle ne serait peut-être pas heureuse pour une société comme la nôtre. En tout cas, le Comité central ne se résoudrait à proposer une telle augmentation qu'en désespoir de cause et à la dernière extrémité.

Il ne reste donc qu'à espérer l'accroissement du nombre des membres de la société. Aussi, le Comité central insiste-t-il auprès des Sociétés cantonales ou spécialisées, pour que ces sociétés engagent leurs membres à s'inscrire nombreux comme membres de la S. H. S. N.

Il y aurait encore une possibilité pour atteindre l'équilibre complet et permanent du budget de la S. H. S. N.; ce serait l'augmentation de notre capital social; mais cela ne peut guère se produire que par un don important, ce que nous souhaitons sans oser l'espérer trop vivement.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans exprimer notre gratitude envers les autorités fédérales, dont l'appui moral et matériel nous assure la possibilité de travailler avec enthousiasme pour le pays.